

DESCRIPTION :

REALUX est une dispersion à concentration élevée de pigments métalliques à effet nacré ou iridescent pour la décoration intérieure. L'effet nacré varie suivant l'intensité et l'angle d'incidence de la lumière. Ces nacres baignent dans une solution acrylique brillante à fort pouvoir liant et couvrant, tout en rendant le produit lessivable. REALUX s'applique sur tout support intérieur adéquatement préparé. L'effet nacré est influencé par la couleur du fond sur lequel on l'applique; il est conseillé de combiner en tonalité la couleur de fond et la couleur de nacre REALUX choisie : plus l'intensité du fond est élevé plus l'effet nacré est visible; par exemple l'effet est maximum sur un fond noir et minimum sur un fond blanc. De même un fond rouge vif couvert en finition par REALUX OR PALE ou OR SOLAIRE, offrira un effet métallisé doré maximum.

PROPRIETES :

- effet métallisé nacré profond, rendement élevé
- lessivable
- pigment inoxydable.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Nom :	REALUX finition acrylique semi couvrante
Conditionnement :	0,250L, 0,500L et 1L
Dilution :	prêt à l'emploi; diluable de 10 à 100% d'eau.
Aspect en pot :	Suspension liquide métallisée
Densité :	1,25 kg/l
Ph :	7,5 - 8,5
Résidu sec :	50 %
Aspect du film :	satiné à brillant
Rendement :	8 à 10m ² /litre/couche suivant support et dilution.
Temps de séchage :	5 à 6 h.
Teintes :	déclinées en 12 teintes voir nuancier CIRE NACREE
Conservation :	12 mois en emballage d'origine, non ouvert. Conserver à l'abri du gel et de la chaleur.
Matériel d'application :	Brosse, rouleau anti-goutte, vaporisateur, pistolet B.P.
Nettoyage des outils :	Eau.

<u>CONSOMMATION :</u>	2 à 2,5m ² /1couche/ 0,250 L.
Non dilués	4 à 5 m ² / 1couche / 0,500 L.
	8 à 10 m ² /1 couche/ 1litre.

MISE EN OEUVRE :

A/ Préparation des supports :

Vérifier que les peintures anciennes soient bien adhérentes, poncées et sèches; Éliminer toutes parties faibles. Éliminer les traces d'huiles ou de gras. Éventuellement niveler toutes irrégularités des fonds à l'aide d'un enduit

Fiche Technique :

REALUX

Février 2017

adapté et compatible. Bloquer et homogénéiser l'absorption des fonds préparés avec une impression de qualité (on peut teinter l'impression).

B/ Mise en œuvre :

Ensuite appliquer 1 couche de peinture acrylique bloquante satinée de la couleur en harmonie avec la couleur de nacre choisie, ou bien travailler sur fond gris foncé. Si l'on recherche un effet patiné, il est indispensable d'adapter la teinte de fond avec la nacre de finition : rouge et OR, gris et BLEU ou VERT...

Diluer si besoin REALUX à l'eau 10, 20, 40...100% suivant effet désiré et mélanger soigneusement et manuellement, ne pas utiliser de malaxeur électrique. Au rouleau, toujours travailler dans la même direction (plafond-sol); laisser sécher minimum 5 heures et appliquer éventuellement (si besoin) une 2^{ème} couche de la même façon. Le temps de séchage est élevé car le produit est conçu sans solvant, sans plastifiant et sans COV.

Possibilité de diluer REALUX métallisé nacré dans REALUX BASE NEUTRE, à hauteur de 10 à 20%, pour travailler en voile et laisser apparaître la couleur de fond tout en gardant la consistance de base du produit, quelque soit l'outil d'application envisagé.

REALUX est applicable sur sol ciment avant protection, même en « jus » très dilué, il conserve un effet métallisé.

Ne pas appliquer le produit sous des températures inférieures à 5°C et supérieure à 35°C, ou sur des fonds humides.

Applicable sur des surfaces métalliques, après préparation adéquate.

IMPORTANT : notre gamme REALUX est composée de 2 sortes d'effets métallisés :

- OR SOLAIRE, BRONZE, ROUGE BRUN, ARGENT, SCARABEE, ROUGE LAVE, sont des nacres à effet métallisé opaque;

- OR PALE, CUIVRE, BLEU, VERT, TROPIC, ARTIC, TURQUOISE, PACIFIC, ROYAL DAMASK, AUTOMN, LAPIS sont des pigments métalliques à effet iridescent.

NB :

Hygiène et sécurité : REALUX est considéré comme non dangereux à l'utilisation et ne nécessite aucun étiquetage particulier. Néanmoins consulter notre fiche de données de sécurité avant utilisation.

COV limitations : catégorie A/H (catégorie peinture décorative intérieure).

COV LIMIT CEE DIR. 2004 /42/CE 2007 ≤ 300 GRS/LITRE

COV LIMIT CEE DIR. 2004/42/CE 2010 ≤ 200 GRS/LITRE

COV **REALUX** = 0 GRS/ LITRE.